

Le Conseil Municipal DECIDE :

- d'inscrire les crédits suivants au budget supplémentaire de l'exercice 1977 :
- La réfection du Chemin de Millerie pour un montant de 2 352,00 Frs
- La création d'un parking devant les logements d'instituteurs, Rue Debussy, ainsi que la reprise du talus de l'Ecole Maternelle pour un montant de 22 415 Frs.
- Le terrassement en vue du dallage à réaliser devant la sortie du Restaurant F.P.A. pour un montant de 5 332 F 00 HT.
- La finition des accès piétonniers entre CMS, FPA et CMS-parking pour un montant de 3 667 F 00 HT
- La réalisation d'un jeu de boules près du F.P.A. et d'un second sur la Place des Tilleuls.
- La pose de 4 bancs le long du Chemin du Bon Curé pour un montant de 1 000 F 00.
- d'accorder une subvention de 2 100 F 00 pour le concours "Villages Fleuris".
- d'accorder une subvention de 1 500 F 00 pour les festivités du 14 Juillet 1977.
- La réfection de 2 pièces dans le logement du Directeur de l'Ecole primaire du Centre pour un montant de 3 000 F 00 HT.